



Saisie directe chez mon employeur pour pension alimentaire

Par **tycia974**, le **05/09/2013** à **11:18**

Bonjour, mon ami paye tous les mois 250 euros de pension alimentaire pour sa fille fixée par la justice, et là un huissier (sous demande de son ex) a saisi ce montant directement sur le salaire de mon ami sans nous prévenir... on a justifié chez l'huissier que les pensions ont toujours été payées, et on a demandé d'arrêter toute saisie sur son salaire car son ex a menti à l'huissier "on a donné les preuves des paiements des pensions réclamées".

Là l'huissier nous dit que son ex veut nous imposer une saisie sur salaire et refuse tout autre moyen de paiement!!! alors que la pension a toujours été payée tous les mois et dans les temps..

L'huissier a-t-il le droit de continuer à nous saisir des sommes déjà versées sur simple accusation fautive (en ayant en plus les preuves des paiements), et a-t-il le droit de nous imposer une saisie sur salaire directement chez l'employeur alors qu'on paye tous les mois? Très urgent... on est perdu ...